

Saint-Guilhem-le-
Désert
Enquête de
fréquentation
Eté 2006

.....
Note de synthèse
9 juillet 2007

Saint-Guilhem-le-Désert

Le Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert et des Gorges de l'Hérault s'étend sur cinq communes de la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, Aniane, Montpeyroux, Puéchabon, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos.

La communauté de communes, pilote de l'Opération Grand Site depuis 2002, est chargée de protéger et mettre en valeur le site, de gérer la fréquentation, d'améliorer la qualité de l'accueil du public et de favoriser le développement socio-économique local.

Les actions entreprises récemment sont guidées par le souci d'aménager et organiser les lieux tout en sauvegardant le site et en respectant ses habitants.

Le CETE Méditerranée, associé au bureau spécialisé en enquêtes BBS Conseil de Montpellier, a proposé au maître d'ouvrage de réaliser une enquête de fréquentation estivale sur le territoire du Grand Site, permettant de connaître les attentes des visiteurs, dont les objectifs sont a priori différents selon qu'il s'agisse de fréquentation des sites de baignade au Pont du Diable, de visite touristique de la Grotte de Clamouse ou de Saint-Jean de Fos ou culturelle du village de Saint-Guilhem.

Nous avons proposé de nous inspirer de la méthodologie mise au point voici quelques années sur le parc naturel régional du Verdon et de la transposer au site de la Vallée de l'Hérault ; cette méthode comprenait un volet quantitatif nécessaire à l'évaluation de la fréquentation estivale et qualitatif pour répondre aux attentes de la maîtrise d'ouvrage.

L'objet de cette note de synthèse est de présenter les principaux résultats de cette opération. A noter que tous les résultats détaillés seront joints à la version définitive de cette note dans un CD.

1 La méthodologie

Comme évoqué en préambule, nous avons réalisé :

- des comptages automatiques de trafic sur les accès au site,
- des comptages manuels de véhicules circulant sur les accès au site,
- des comptages manuels de véhicules en stationnement sur les parkings principaux (voir résultats en annexes),
- des enquêtes par interview aux abords des sites.

1.1 Les comptages automatiques (modes motorisés)

Intérêt :

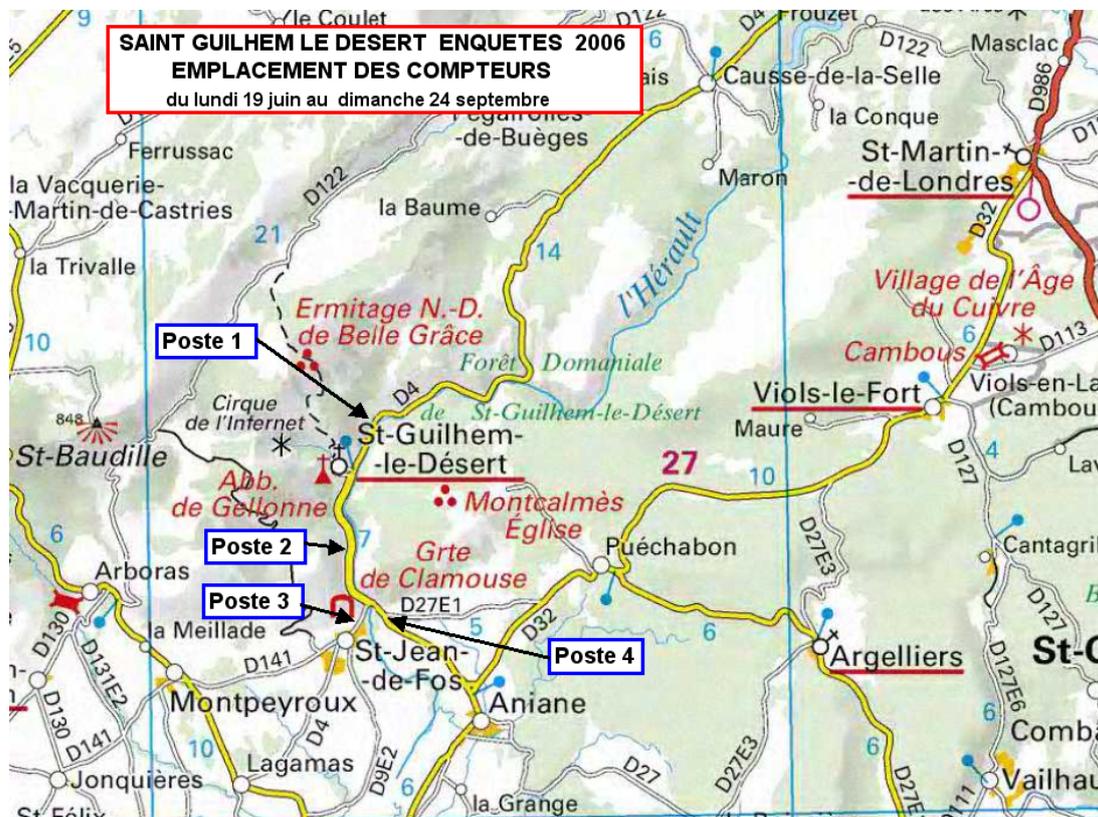
L'objectif de cette campagne de comptages routiers était de mesurer sur l'ensemble de l'été les variations de trafic sur les axes permettant d'accéder au site.

Cette campagne s'avérait indispensable dans l'évaluation de la fréquentation estivale du site ; les données ainsi recueillies ont permis de pondérer les différentes périodes d'enquête prévues par catégorie de jour et par mois.

Le CETE Méditerranée a pris en charge cette partie de l'opération.

Où ?

En quatre points : sur la RD27 au sud du Pont du Diable, sur la RD4 entre le Pont du Diable et Saint-Jean de Fos, sur la RD4 entre la Grotte de Clamouse et Saint-Guilhem, sur la RD4 au nord de Saint-Guilhem :



Sources : IGN

Quand ?

Du 19 juin au 24 septembre 2006.

Comment ?

Il s'agissait de comptages horaires par sens de circulation, tous véhicules.

La vérification du matériel (compteurs, tubes) a été opérée lors de chacune des journées d'enquêtes soit par le CETE, soit par BBS Conseil, ou après réception d'un message téléphonique émanant de la maîtrise d'ouvrage, afin de minimiser les périodes où le comptage aurait pu être interrompu suite à un incident.

Résultats ?

Les résultats détaillés annexés à cette note sont fournis sous forme de tableaux Excel, par catégorie de véhicule, par jour et heure, par sens de circulation et sous forme de graphiques.

1.2 Les comptages manuels de véhicules circulant sur la route des Gorges de l'Hérault

Intérêt :

L'objectif de cette phase était de connaître la structure du trafic par catégorie (véhicules légers, autocars et deux-roues) et par nationalité (part des locaux, des nationaux et des étrangers).

Le bureau BBS Conseil a réalisé cette partie de la prestation jusqu'à la fourniture des résultats bruts, le CETE s'est chargé de l'extrapolation de ces résultats dans son rapport de synthèse.

Où ?

Sur un point : sur la RD4 entre le Pont du Diable et Saint-Guilhem, au droit du poste de comptages automatiques.

Quand ?

Pendant 8 journées représentatives de tous les mois et types de jours :

- 1 jour en week-end en juin, le samedi **24**,
- 2 jours en week-end et 1 jour en semaine en juillet, le samedi 8, le samedi **22** et le mardi **11**,
- 1 jour en week-end et 2 jours en semaine en août, le dimanche **13**, le lundi 7 et le mercredi **23**,
- 1 jour en week-end en septembre, le dimanche **3**.

L'amplitude horaire des recueils allait de 9h à 12h le matin et de 14h à 18h l'après-midi.

Il faut préciser que pendant 6 de ces 8 journées (date en gras), des enquêtes qualitatives par interview ont été menées en parallèle sur les trois secteurs concentrant la fréquentation, le Pont du Diable, la Grotte de Clamouse et le centre de Saint-Guilhem.

Comment ?

Il s'agissait de recensements horaires par sens de circulation, par catégorie – voitures, campings-cars, autocars, deux-roues, utilitaires et poids lourds, et par pavillon (département pour les français et plaque pour les étrangers), avec pour les voitures le dénombrement du nombre de passagers visibles, et pour les cars le relevé du nombre d'essieux et l'estimation de l'occupation (vide, plein, à moitié plein).

Ce recueil a permis de connaître précisément les catégories de véhicules circulant, ainsi que les taux d'occupation par véhicule.

Résultats ?

Les résultats détaillés annexés à cette note sont fournis sur tableaux Excel heure par heure présenteront d'une part le trafic en volume par catégorie et pavillon ainsi que le nombre d'utilisateurs correspondants, ils seront extrapolables à la journée à l'aide des données recueillies sur le poste de comptages automatiques.

1.3 Les comptages manuels de véhicules en stationnement

Intérêt :

L'objectif était de pouvoir comparer par rapport aux recueils réalisés en 2003 l'évolution de l'occupation des zones de stationnement.

Le bureau BBS Conseil a réalisé cette partie de la prestation jusqu'à la fourniture des résultats bruts, le CETE s'est chargé de la mise en forme de ces résultats dans son rapport de synthèse.

Où ?

Sur les trois secteurs où se concentre la majeure partie du stationnement autorisé : à Saint-Guilhem aux parking 'Près des Pères' et 'Saint-Laurent', sur le secteur de Clamouse et sur le secteur du Pont du Diable.

Quand ?

Les mêmes jours que les enquêtes qualitatives par interview, soit 6 journées au total.

Comment ?

Il a consisté à comptabiliser sur chacun des secteurs retenus le nombre de véhicules en stationnement par catégorie et pavillon, à deux heures différentes de la journée (10h et 15h).

Résultats ?

Les résultats détaillés annexés à cette note sont fournis sur tableaux Excel.

1.4 Les enquêtes par interview

Intérêt :

L'objectif de ces enquêtes réparties sur tous les mois de juin à septembre, et sur tous types de jours (week-ends et jours de semaine) est de mieux qualifier la 'clientèle' visitant le site, en touchant tous types de population, les locaux comme les autres résidents français ou étrangers, les touristes¹ comme les excursionnistes².

Le bureau BBS Conseil a réalisé cette partie de la prestation jusqu'à la fourniture des résultats bruts (enquêtes codifiées et saisies), le CETE s'est chargé de leur exploitation et de leur analyse dans ce rapport de synthèse.

Où ?

Sur les trois secteurs où se concentre la majeure partie du stationnement autorisé : à Saint-Guilhem au parking 'Près des Pères', sur le secteur de Clamouse et sur le secteur du Pont du Diable.

Quand ?

Pendant 6 journées au total (voir détail du planning paragraphe 1.2)

L'amplitude des enquêtes a été fixée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

¹ Touriste = personne en séjour sur le territoire étudié, ici la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault par exemple

² Excursionniste = personne présente sur le site pour la journée uniquement

Comment ?

Il s'agissait d'interviews à partir d'un questionnaire dont la durée de passation n'a pas pour des raisons d'efficacité dépassé 5 minutes ; elles ont été réalisées aussi bien lors de l'arrivée des visiteurs que lors de leur départ, en excluant d'interroger plusieurs fois le même groupe, même sur deux secteurs différents du site.

La taille de l'échantillon prévisionnel devait permettre des traitements détaillés, il était essentiel pour qualifier la fréquentation estivale du site d'obtenir un minimum de 3000 interviews sur l'ensemble de la période enquêtée du 15 juin au 15 septembre.

Il faut noter qu'il s'agissait de groupes de visiteurs interrogés, et non de visiteurs (dans un groupe, un seul individu était interrogé).

Le questionnaire comprenait les rubriques et questions suivantes (voir modèle en annexe) :

- Lieu d'interview, date et heure,
- STOP si déjà interrogé le même jour sur un autre secteur
- Mode de transport utilisé - voiture, camping-car, autocar, deux-roues,
- Nature du stationnement pour les voitures et campings-cars - gratuit autorisé, gratuit interdit, payant,
- Taille du groupe en visite (nombre d'adultes, nombre d'enfants),
- Origine géographique – résidence permanente,
- Type de visiteur – vacancier ou excursionniste, si vacancier – vacancier des cinq communes du Grand Site, de la Communauté de communes de la vallée de l'Hérault, du reste du département de l'Hérault, du reste de la région),
- Fréquence de venue sur le site depuis 1 an – pour les fréquences importantes nombre en été et en hors été,
- Visite d'un autre secteur du site (ex : usager interrogé à la Grotte qui va visiter le village)
- Activités pratiquées ce jour – baignade, randonnée, visite Grotte, village, etc.,
- Question d'intérêt (réponses possibles : certainement oui, probablement oui, certainement non, probablement non, sans opinion) :

L'objectif était de connaître l'opinion des différents groupes de visiteurs du site – locaux, français et étrangers en vacances, sur différents sujets sur les projets en cours (sentiers, maison du site, parking de stationnement, navette).

- Mise en situation face aux projets de parking payant et de navette gratuite

Résultats ?

Les interviews ont été codifiées puis saisies par BBS Conseil, le CETE s'est chargé de leur analyse et de la rédaction de la note de synthèse, et de la présentation générale des résultats au maître d'ouvrage.

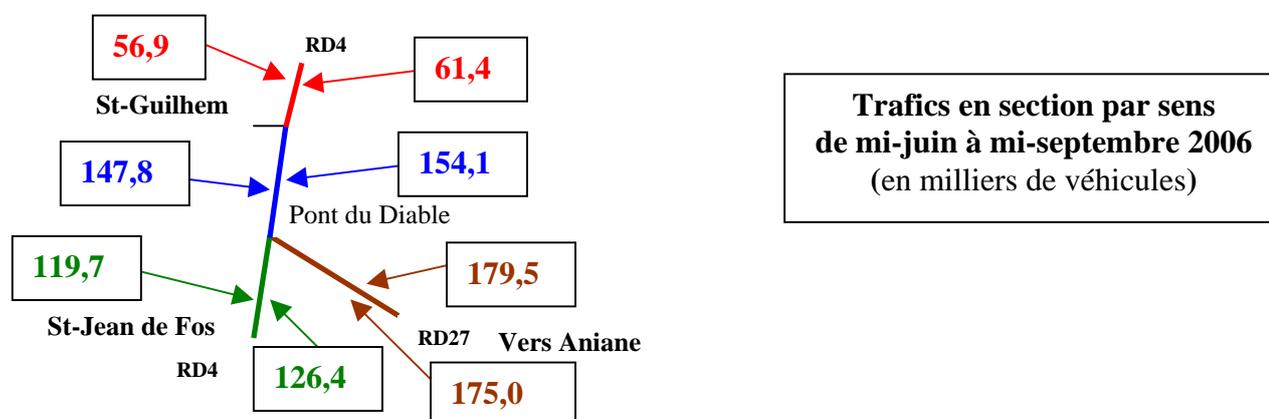
2 Les résultats

2.1 Les données quantitatives

2.1.1 Les comptages automatiques

L'analyse des comptages est faite d'une part pour l'été (juillet + août) et d'autre part pour le hors été (deuxième quinzaine de juin + première quinzaine de septembre), depuis la mi-juin jusqu'à la mi-septembre.

En résumé, sur le territoire du Grand Site, les forts trafics d'été en comparaison avec l'avant et l'après saison montrent l'attrait touristique du secteur, d'autant que les trafics de week-end où s'observent les pointes confortent cette analyse.



2.1.1.1 Poste 1 – RD4 au nord de Saint-Guilhem

Plus de 118 000 véhicules ont circulé sur la RD4 au nord entre Causse de la Celle et Saint-Guilhem-le-Désert, soit 1210 véhicules en moyenne par jour pour les deux sens de circulation sur la période comptée. Le jour le plus chargé a été le dimanche 6 août avec 3080 véhicules, le jour le moins chargé a été le jeudi 14 septembre avec seulement 360 véhicules.

De l'analyse détaillée des comptages, il ressort que :

- le trafic par sens est légèrement déséquilibré (52% vers Causse de la Celle en remontant les Gorges de l'Hérault),
- le trafic estival représente 83% du total, ce qui confirme le caractère hyper-touristique de l'itinéraire,
- la part du trafic en week-end est voisine de 40%, avec une nette prédominance du dimanche qui représente près des deux tiers du week-end aussi bien en été qu'en hors-été,
- en hors été, le trafic moyen journalier des dimanches dépasse les 1050 véhicules, soit le double d'un jour de semaine (520), alors qu'en été, le trafic moyen des dimanches dépasse les 2090 véhicules contre 1390 en moyenne des jours de semaine d'été. Les différences de ratio s'expliquent par la présence de touristes en séjour ou d'excursionnistes en vacances qui ne visitent pas les Gorges et Saint-Guilhem uniquement en week-end.

2.1.1.2 Poste 2 – RD4 entre Saint-Guilhem et la grotte de Clamouse

Près de 302 000 véhicules ont circulé entre Saint-Guilhem et le Pont du Diable, soit 3080 véhicules en moyenne par jour pour les deux sens de circulation sur l'ensemble de la période de comptages. Le jour le plus chargé a été le mardi 15 août avec 6080 véhicules (près de deux fois la moyenne), le jour le moins chargé étant le mercredi 13 septembre avec 1360 véhicules.

L'analyse détaillée des trafics appelle quelques commentaires :

- le trafic par sens est légèrement déséquilibré également (51% en remontant les Gorges),
- la part du trafic d'été représente 79% du total, soit une proportion moindre que précédemment, ce qui indique une part plus importante du trafic local des résidents généré par Saint-Guilhem,
- le trafic en week-end représente 39% du total, mais seulement 30% en hors été, le dimanche restant très majoritaire,
- en été, le trafic moyen des dimanches atteint 4560 véhicules contre 3470 en jours ouvrés ; en hors été, le dimanche voit circuler en moyenne 2840 véhicules contre 1780 en jours de semaine. La part plus importante des trafics en semaine est due au trafic local.

2.1.1.3 Poste 3 – RD4 entre le Pont du Diable et Saint-Jean de Fos

Plus de 246 000 véhicules ont été comptés sur la RD4 entre le Pont du Diable et Saint-Jean de Fos, soit 2510 véhicules double sens en moyenne entre la mi-juin et la mi-septembre. Le jour le plus chargé a été le dimanche 6 août avec 5510 véhicules (plus de deux fois la moyenne) et le trafic le moins important, soit 1480 véhicules, a été compté en semaine en juin le mercredi 21 et en septembre le mercredi 13.

Les comptages détaillés nous apprennent que :

- le trafic par sens est légèrement déséquilibré (51% en provenance du village de Saint-Jean de Fos),
- le trafic estival représente 79% du total de la période de comptages, soit un taux identique au précédent, ici encore sur cette section de la RD4, le trafic local pèse plus fortement que sur la section plus au nord de Saint-Guilhem,
- le trafic des week-ends représente 35% du total, mais 38% en été contre seulement 25% en hors été. Il faut noter que la part des dimanches en hors été est à peine majoritaire dans le trafic total des week-ends,
- en été, le trafic moyen des dimanches atteint 3080 véhicules contre 2720 en jours ouvrés ; en hors été, le dimanche voit circuler en moyenne 2010 véhicules contre 1860 en jours de semaine. La part encore plus importante des trafics en semaine est due au trafic local.

2.1.1.4 Poste 4 – RD27 entre le Pont du Diable et Aniane

Plus de 354 500 véhicules ont circulé dans les deux sens sur la RD27 entre Aniane et le Pont du Diable, soit 3620 véhicules en moyenne sur la période étudiée. Le dimanche 6 août a connu le maximum de trafic (7370 véhicules), alors que le jeudi 14 septembre le trafic a été 4 fois inférieur (1850 véhicules).

Quelques commentaires sur les comptages détaillés sont là aussi nécessaires :

- le trafic en direction d'Aniane représente 49% du total,
- le trafic cumulé des mois de juillet et août représente 77% du total, sur cet axe le trafic non touristique de la période hors été drainant des déplacements quotidiens, notamment domicile travail, a une part plus importante sur cet itinéraire que sur la RD4,

- le trafic en week-end passe de 38% en été à seulement 27% en hors été. Le dimanche en été recueille 63% de tous les trafics des jours non ouvrés, alors qu'en hors été ce taux décroît à 53%,
- en été, le trafic moyen atteint 5060 véhicules les dimanches et 4010 les jours ouvrés ; en hors été (deuxième quinzaine de juin et première quinzaine de septembre), 3030 véhicules circulent sur la RD27 en moyenne les dimanches contre 2380 en moyenne en jours ouvrés.

2.1.2 Les recensements sur la RD4 entre le Pont du Diable et Saint-Guilhem

L'analyse des recensements par catégorie de véhicule, par pavillon et par taux d'occupation est faite d'une part pour l'été (juillet + août) et d'autre part pour le hors été (deuxième quinzaine de juin + première quinzaine de septembre), depuis la mi-juin jusqu'à la mi-septembre.

Elle porte sur les données recueillies sur les modes motorisés pendant les 8 journées d'enquêtes.

2.1.2.1 En été

En été, 10 740 véhicules ont été recensés sur la RD4, entre le Pont du Diable et le village de Saint-Guilhem-le-Désert, dans les deux sens de circulation ; 29960 passagers visibles de l'extérieur ont pu être comptés par les enquêteurs, ce qui donne un taux moyen d'occupation de 2,8 personnes.

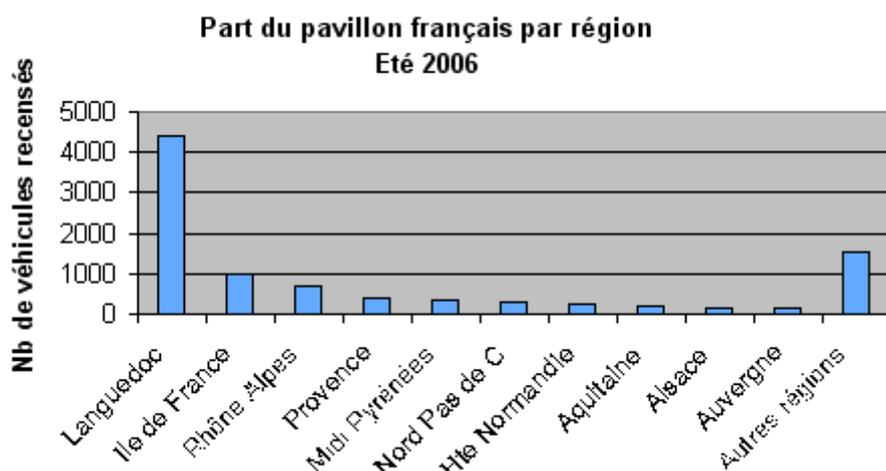
La composition du trafic par catégorie était la suivante :

- 95,5% de voitures particulières,
- 4,1% de motos,
- 0,3% d'autocars de tourisme,
- 0,1% de poids lourds (desserte locale des activités – livraisons).

La voiture est ultra majoritaire, le taux de motos est relativement important par rapport aux taux habituellement observé plutôt voisin de 2% (sûrement lié au circuit motos du Conseil Général de l'Hérault), en revanche la part des autocars est étonnamment faible (par exemple, dans le Verdon où l'accessibilité est aussi délicate pour les véhicules à gros gabarit, le taux est proche de 1,5% en été).

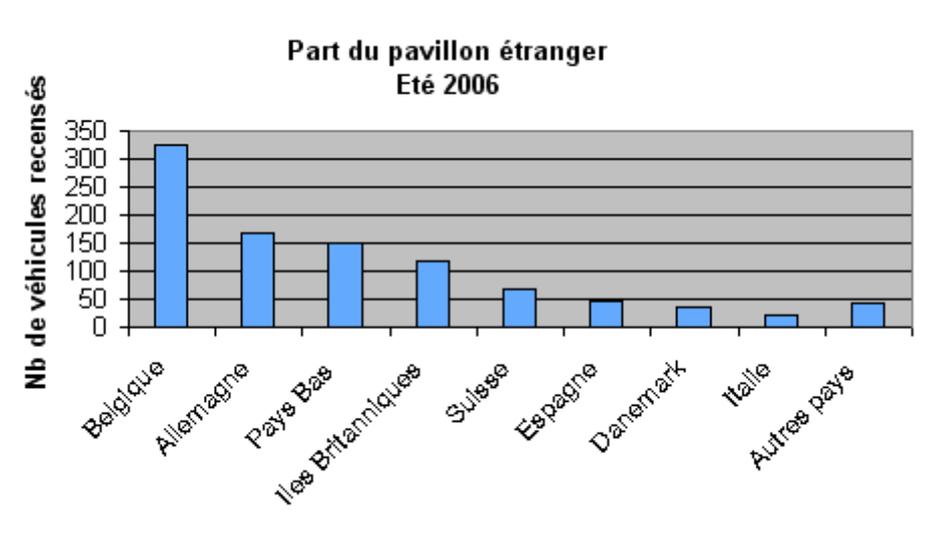
L'analyse des pavillons identifiés, soit 96% du total nous apprend que :

- le pavillon français est très majoritaire (90,6%) (tous les départements sont cités au moins 1 fois),
- la part des étrangers est de façon inattendue faible avec moins de 10%, alors que d'autres recueils récents effectués sur le littoral du Languedoc donnaient des parts plus élevées autour de 20%.



Commentaires :

- la première région est sans surprise le Languedoc avec près de 43% du total (42,8%) ; le département de l'Hérault représentant plus de 91,5% du pavillon languedocien (à noter que la part du Gard est proche de 5,4%, et que tous les autres départements ne fournissent que 3,1% des visiteurs du Site),
- loin derrière, on trouve les régions Ile de France et Rhône Alpes, avec respectivement 9,6% et 6,7% des pavillons recensés,
- les trois régions suivantes dans l'ordre d'importance sont Provence Alpes Côte d'Azur (3,6%), Midi Pyrénées (3,4%) et Nord Pas de Calais (2,9%),
- entre 1,4 et 2,2%, on trouve dans l'ordre décroissant Haute Normandie, Aquitaine, Alsace et Auvergne,
- les autres régions métropolitaines non citées jusque là (12 régions) représentent en cumulé 14,7% du total,
- il faut noter une part importante de véhicules immatriculés dans le département 60, l'Oise (2,3%), il s'agit quasi exclusivement de véhicules de location.



Commentaires :

- les pays du nord de l'Europe, traditionnels 'pourvoyeurs' de touristes se retrouvent en tête de liste, mais très loin de la plupart des régions françaises, la Belgique, premier pays, ayant une part inférieure à celle de Midi Pyrénées avec à peine 3,2%,
- l'Allemagne, dans une proportion deux fois moindre (1,6%) occupent le deuxième rang,
- entre 1,1 et 1,4%, on trouve les Pays Bas devant les îles britanniques (Royaume Uni plus Irlande),
- trois autres pays, dont l'Espagne, le Danemark, l'Italie, ont des parts inférieures à 0,5%,
- tous les autres pays cumulés ne représentent que 0,4% des pavillons relevés (on note quelques pays de l'Est de l'Europe et d'Afrique du Nord).

2.1.2.2 En hors été

En hors été, 3 540 véhicules ont été recensés sur la RD4, entre le Pont du Diable et le village de Saint-Guilhem, dans les deux sens de circulation qui transportaient 8 470 passagers ayant pu être dénombrés par les enquêteurs placés au bord de la route, ce qui donne un taux moyen d'occupation de 2,4 personnes, soit 14% de moins qu'en été.

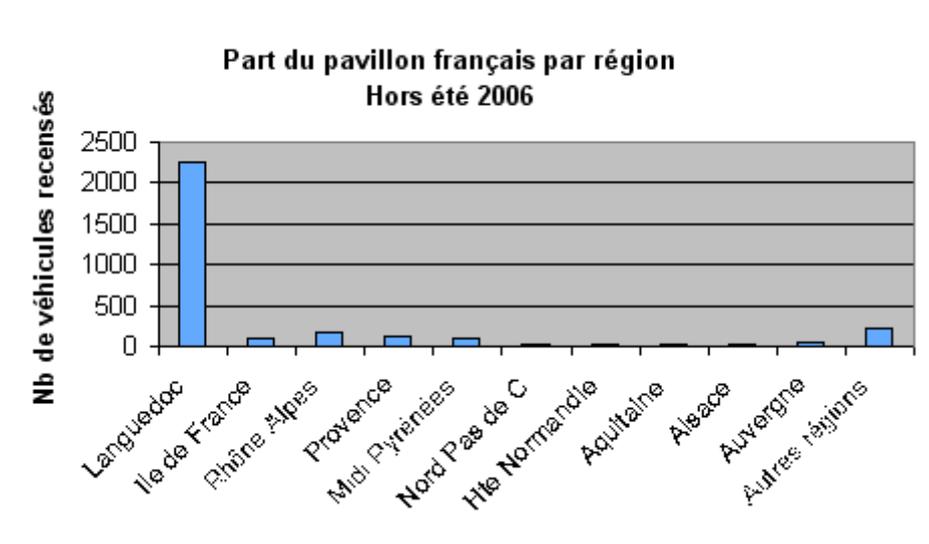
La composition du trafic par catégorie était la suivante :

- 93,1% de voitures particulières,
- 6,3% de motos,
- 0,4% d'autocars de tourisme,
- 0,2% de poids lourds.

La voiture reste majoritaire et la moto reste en avant et en arrière saison un moyen de locomotion très utilisé ; il faut noter à nouveau que la part des autocars reste faible.

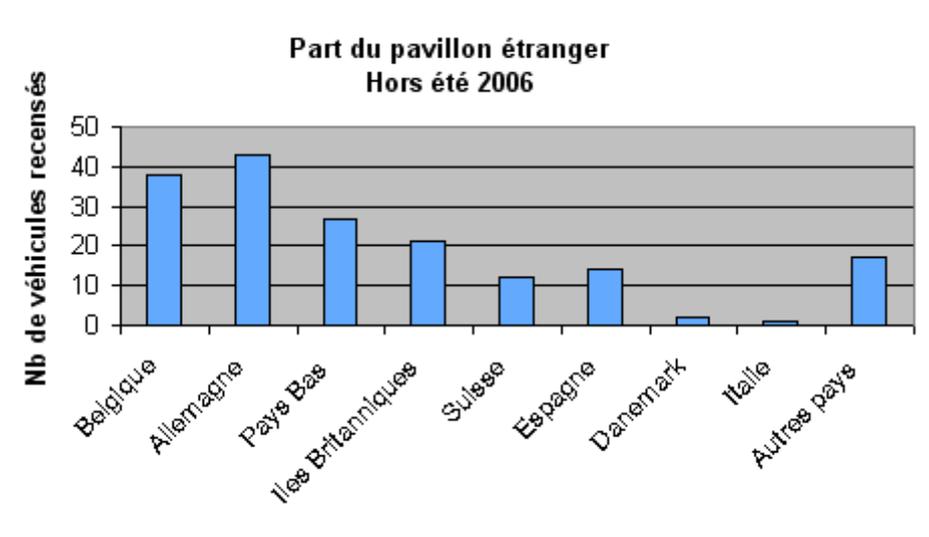
L'analyse des pavillons relevés, soit 96% du total nous apprend que :

- le pavillon français est très majoritaire et dans une proportion plus élevée qu'en été (94,7%),
- la part des étrangers est par voie de conséquence plus faible encore (environ 5%).



Commentaires :

- la première région est à nouveau le Languedoc avec plus des deux tiers du total (66,8%) ; le département de l'Hérault représentant 90,1% du pavillon languedocien, soit une proportion légèrement inférieure à celle observée en été ; il faut noter que la part du Gard est stable, voisine de 5,6%, et que tous les trois autres départements de la région ne représentent que 4,3% des visiteurs languedociens),
- entre 3,3 et 4,5%, on trouve dans l'ordre décroissant Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Ile de France et Midi Pyrénées,
- entre 0,6 et 1,7%, on trouve les régions déjà citées en été, mais un ordre différent, il s'agit des régions Auvergne, Alsace, Haute Normandie, Aquitaine et Nord Pas de Calais,
- les autres régions métropolitaines non citées jusque là (12 régions) représentent en cumulé 7,7% du total,
- il faut noter la part encore importante de véhicules de location (2,3%).



Commentaires :

- les Allemands sont cette fois-ci les plus nombreux parmi les étrangers, mais avec seulement 1,3% du total des véhicules recensés,
- les visiteurs venant des autres pays du Nord de l'Europe sont comme en été les plus nombreux.

En résumé, le site des Gorges et de Saint-Guilhem attire principalement des visiteurs résidents en France, les étrangers préférant la côte languedocienne ; parmi ces visiteurs, les régionaux sont très majoritaires et parmi eux, les héraultais encore plus.

Les visiteurs ne viennent pas en autocars, la voiture reste le moyen privilégié, ce qui n'est pas sans poser de problèmes en période de pointe notamment, avec les problèmes liés au stationnement.

2.2 L'estimation de la fréquentation

Le calcul d'estimation de la fréquentation qui est proposé concerne une partie du territoire du Grand Site, et plus précisément le secteur incluant le Pont du Diable, la Grotte de Clamouse, le village de Saint-Guilhem et la partie des Gorges de l'Hérault située entre les deux points extrêmes.

Elle portera en toute rigueur sur la période d'enquêtes, à savoir la mi-juin à la mi-septembre, même si des hypothèses pourront être avancées pour estimer la fréquentation annuelle.

L'estimation de la fréquentation en jour de pointe sera aussi réalisée.

Cette méthode a été utilisée sur une partie du territoire du parc naturel régional du Verdon pour estimer la fréquentation des sites d'escalade, elle a donné des résultats qui ont été validés par tous les acteurs locaux.

2.2.1 La méthode

Les données quantitatives recueillies et présentées dans les chapitres précédents sont à la base du calcul.

Le calcul est fait selon deux strates temporelles, d'une part l'été (juillet plus août) et d'autre part le hors été (deuxième quinzaine de juin et première quinzaine de septembre), de plus il tient compte à la fois des niveaux de trafic comptés pendant ces deux périodes sur la RD4 entre le pont du Diable et le village de Saint-Guilhem et des taux d'occupation par véhicule recensés au même endroit.

Pour éviter les doubles comptes, le trafic retenu est celui d'un seul sens de circulation, car si l'on entre dans les Gorges de l'Hérault, on en ressort également.

Enfin, il convient de tenir compte de deux autres paramètres, la part du trafic local des résidents du Site, et la part de ceux qui viennent sur le Site uniquement au Pont du Diable pour le motif baignade, et qui donc ne peuvent avoir été comptés au centre des Gorges. Les proportions utilisées proviennent des résultats de l'enquête par interview.

La méthode de calcul sera la même selon que l'on estimera la fréquentation totale de la période ou celle du jour de pointe.

2.2.2 La fréquentation estimée

2.2.2.1 En été

Trafic compté : 122 000 véhicules (dont environ 400 autocars)

Taux moyen d'occupation recensé : 2,8

Part des véhicules de résidents du territoire du Grand site : 2% * 2 trajets par jour

Part des visiteurs à motif unique = baignade au Pont du Diable : 17%

$(122\ 000 - 122\ 000 * 0,04) * 2,8 = 327\ 936$ visiteurs arrondis à 330 000

$330\ 000 + 330\ 000 * 0,17 = 386\ 100$ arrondi à 390 000 visiteurs

On peut retenir que le nombre de visiteurs ayant fréquenté le site des Gorges et Saint-Guilhem en été 2006 est compris entre **370 000 et 410 000**.

2.2.2.2 En hors été

Trafic compté : 32 000 véhicules (dont environ 100 autocars)

Taux moyen d'occupation recensé : 2,4

Part des véhicules de résidents du territoire du Grand site : 3,5% * 2 trajets par jour

Part des visiteurs à motif unique = baignade au Pont du Diable : 10%

$(32\ 000 - 32\ 000 * 0,07) * 2,4 = 71\ 424$ visiteurs arrondis à 70 000

$70\ 000 + 70\ 000 * 0,1 = 77\ 000$

On peut retenir que le nombre de visiteurs ayant fréquenté le site des Gorges et Saint-Guilhem sur la part du hors été en avant et arrière saison enquêtée 2006 est compris entre **70 000 et 84 000**.

En résumé, sur la période correspondant aux enquêtes, soit du 15 juin au 15 septembre 2006, le Grand Site de Saint-Guilhem et des Gorges de l'Hérault a attiré entre **450 et 500 000** visiteurs.

2.2.2.3 L'estimation de la fréquentation annuelle

Malgré l'absence de recueil de données de trafic pour le reste de l'année 2006, avant le 15 juin et après le 15 septembre, il est possible de tenter une estimation en appliquant des ratios calculés à partir de comptages routiers permanents du département et de données régionales de la fréquentation touristique.

Hypothèses retenues :

Juillet + août = 390 000 visiteurs

Juin + septembre = 130 000 visiteurs

Mai (80% de juin) = 60 000 visiteurs

7 mois restants (10% de juin + septembre) = 90 000 visiteurs

Total estimé pour l'année 2006 = 670 000 visiteurs.

On peut penser que le site a accueilli entre **650 et 700 000** visiteurs au cours de l'année 2006.

2.2.2.4 La fréquentation du jour de pointe

Ce jour a été le dimanche 13 août, qui était aussi une des journées du plan d'enquêtes.

Trafic compté : 3 150 véhicules (dont moins de 10 autocars)

Taux moyen d'occupation recensé : 3,4

Part des véhicules de résidents du territoire du Grand site : 1% * 2 trajets par jour

Part des visiteurs à motif unique = baignade au Pont du Diable : 19%

$(3\,150 - 3\,150 * 0,02) * 3,4 = 10\,496$ visiteurs arrondis à 10 500

$10\,500 + 10\,500 * 0,19 = 12\,495$ arrondi à 12 500 visiteurs

On peut conclure que le nombre de visiteurs ayant fréquenté le site des Gorges et Saint-Guilhem en pointe d'été 2006 est compris entre **12 000 et 13 000**.

2.3 Les données qualitatives

2.3.1 Les résultats bruts

3142 groupes de visiteurs ont été enquêtés représentant 10022 personnes, dont un quart d'enfants.

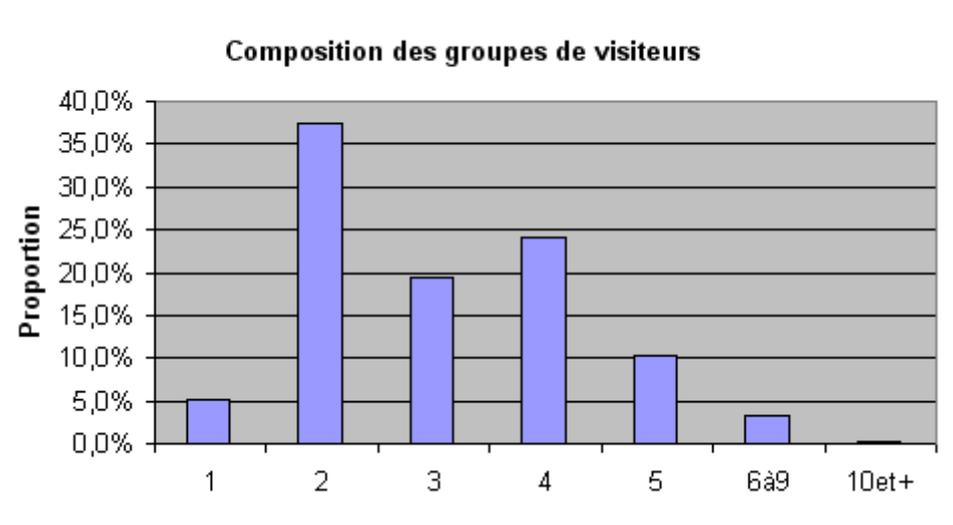


L'échantillon s'est avéré très satisfaisant. Ces interviews se répartissent comme suit :

- 34% en semaine pour deux journées d'enquêtes et 66% en week-end pour 4 journées,
- 13% en juin, 32% en juillet, 39% en août et 16% en septembre.

La taille moyenne des groupes en visite interrogés ressort à 3,2 personnes, ce qui en période estivale est couramment observé dans les régions touristiques.

La taille moyenne des groupes varie sensiblement selon qu'il s'agisse de juilletistes (3,3) et d'aoûtistes (3,4) ou de visiteurs d'avant ou d'après saison (2,8), le caractère familial étant plus affirmé en été.



Les groupes familiaux de trois à cinq personnes sont majoritaires (53,7%). Les groupes plus importants sont peu fréquents. Le groupe de deux personnes est dominant (37,5%).

2.3.2 Le redressement

Un redressement des enquêtes s'est avéré nécessaire, en effet, chacune des 6 journées enquêtées devait être affectée d'un poids en fonction de son mois d'appartenance et du type de jour auquel elle était rattachée, jours ouvrés ou jours de week-end.

Alors qu'en juillet et en août, la strate 'type de jour' était complète, en juin et en septembre, les enquêtes ont été programmées uniquement en week-end. L'analyse des trafics sur la RD4 a permis d'estimer le poids des jours de semaine pour les deux mois encadrant l'été.

Les poids suivants ont été appliqués, ce qui permet de traiter les interviews en toute rigueur :

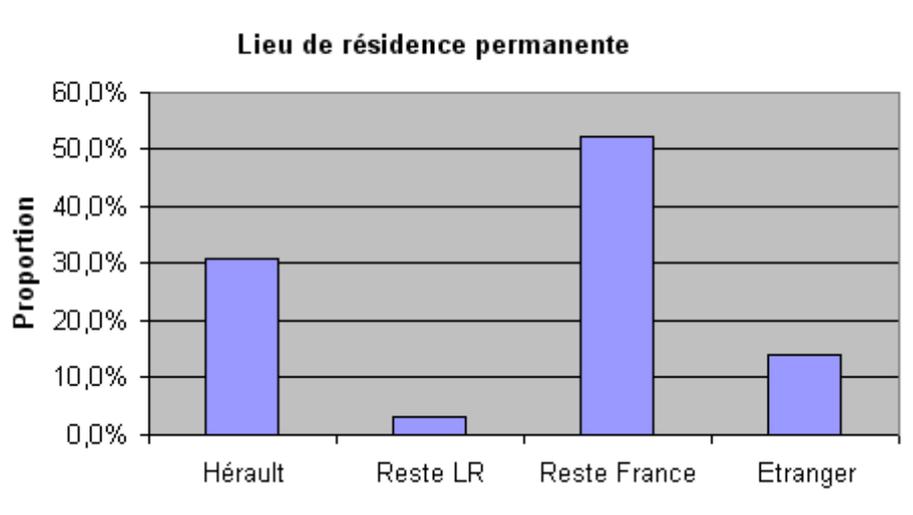
- enquêtes de juin et de septembre en week-end = poids de 11 (soit 4 journées de week-end plus 11 journées de semaine équivalant à 7 journées de week-end pour chacun des mois)
- enquêtes de juillet et d'août en semaine = poids de 22
- enquêtes de juillet et d'août en week-end = poids de 9

Le fichier ainsi pondéré a été traité avec le logiciel statistique SAS ; tous les résultats à venir sont donnés sous forme de proportions et concernent l'ensemble de la période d'enquêtes.

Il est possible que certains résultats issus du fichier des enquêtes s'écartent plus ou moins sensiblement des résultats du recensement des plaques minéralogiques effectués sur la RD4 et présentés au 2.1.2, ceci est dû à la fois au tirage de l'échantillon dont les résultats sont toujours assortis d'une marge d'erreur statistique et au fait que tous les visiteurs n'ont pas systématiquement emprunté cette partie de l'itinéraire des Gorges où avait lieu le comptage, les pratiquants de la baignade notamment.

2.3.3 Les principales caractéristiques des visiteurs

2.3.3.1 Le lieu de résidence permanente

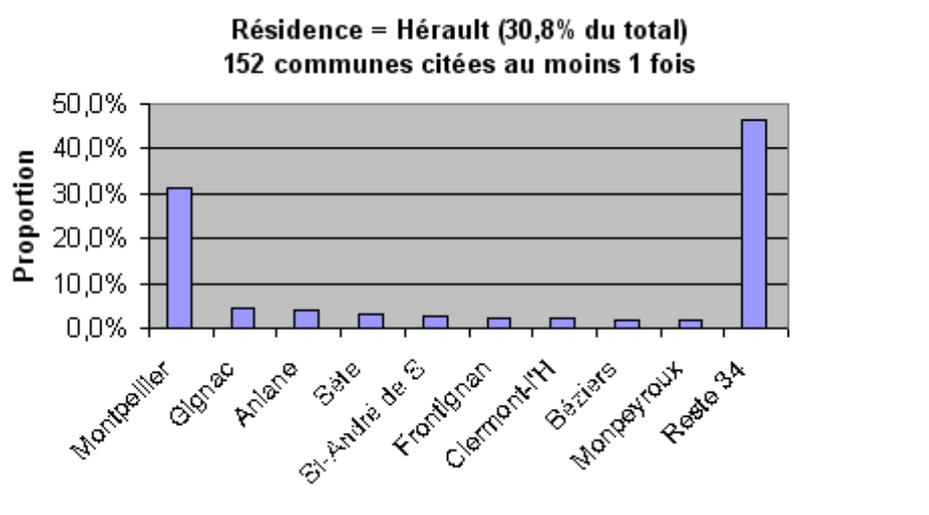


Commentaires :

L’histogramme ci-dessus qui résume la répartition des visiteurs selon leur lieu de résidence permanente, met en évidence la part majoritaire des non-résidents du département 34 avec plus de 69% du total et confirme ainsi l’attrait touristique du Site.

Le département de l’Hérault a un poids 10 fois plus élevé dans le Languedoc que les quatre autres départements de cette région, parmi lesquels le Gard se détache nettement.

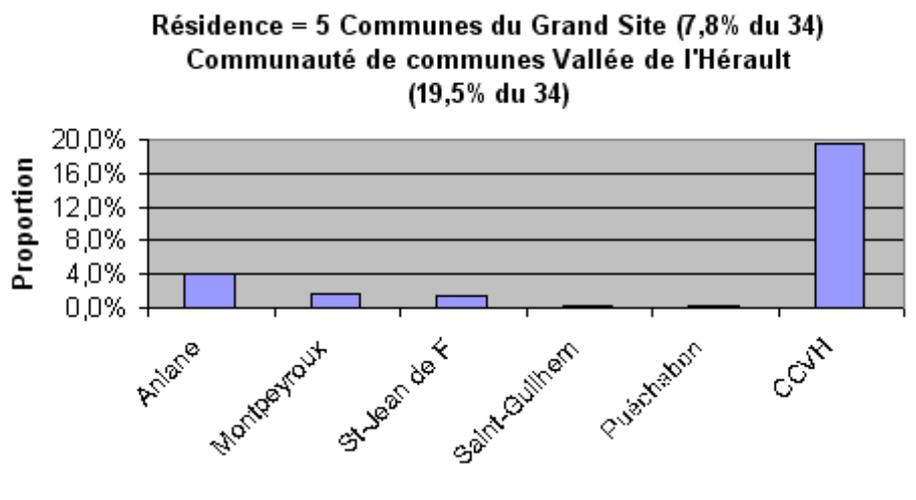
La part des autres résidents français est majoritaire (52,2%), et l’on retrouve une proportion d’étrangers plus conforme aux résultats languedociens (près de 14%).



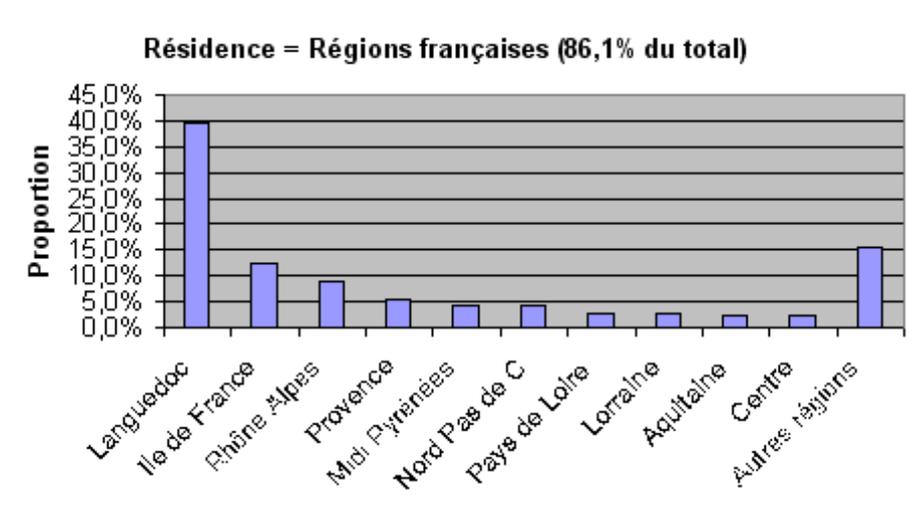
Plus de 150 communes différentes de l’Hérault sont citées par les visiteurs ; Montpellier avec plus de 31% devance nettement toutes les autres communes, parmi lesquelles 8 ont une part supérieure à 1,5%, dont Gignac (4,4%), Aniane (4,1%) et Sète (3,3%) ; on y trouve également Béziers et Clermont l’Hérault.

Il faut noter que quatre d’entre elles appartiennent à la communauté de communes Vallée de l’Hérault (Gignac, Aniane, Saint-André de Sangonis et Montpeyroux) et deux au territoire Grand Site (Aniane, Montpeyroux).

Toutes les autres communes du 34 citées fournissent au total plus de 46% des visiteurs du Site.



Les 5 communes de l'opération Grand Site représentent près de 8% des visiteurs du département de l'Hérault. Il faut noter que la part des visiteurs des 28 communes de la CCVH³ dans le département de l'Hérault est proche de 20%, le site attire aussi des visiteurs de proximité.



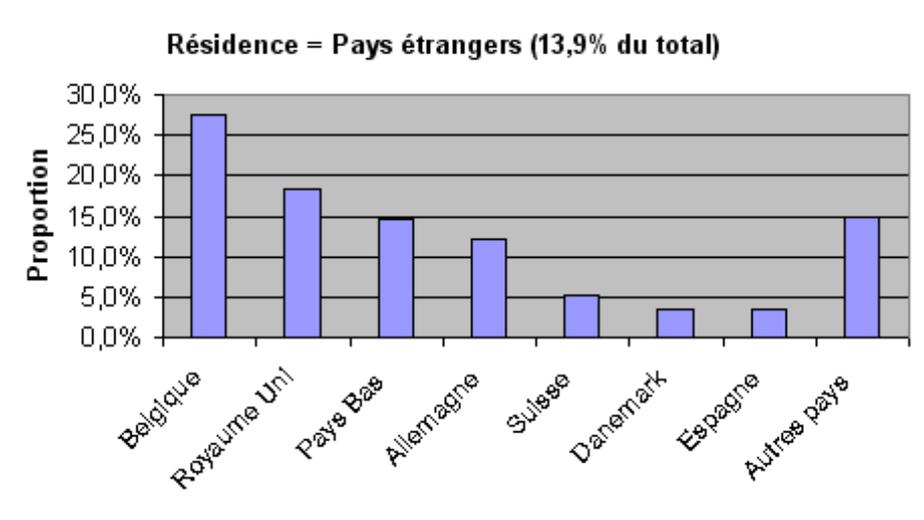
Parmi les résidents en France, 6 sur 10 ne proviennent pas du Languedoc ; les principales régions sont celles qui génèrent habituellement d'importants flux touristiques parce que les plus peuplées, ce sont l'Ile de France, Rhône Alpes et Provence, avec respectivement 12,4%, 8,7% et 5,6% de l'ensemble.

Toutes les autres régions ont des parts inférieures à 5%, six d'entre elles ont des parts comprises entre 2 et 5%, les 12 autres cumulent un peu plus de 15% des visiteurs.

Comme le montre le graphique qui suit, les étrangers (13,9% du total) sont essentiellement originaires du nord de l'Europe ; parmi eux, les Belges sont les plus nombreux (près de 28% des étrangers), trois autres nationalités se détachent, les habitants du Royaume Uni (près de 19%), les Néerlandais et les Allemands (respectivement 15 et 12% des étrangers).

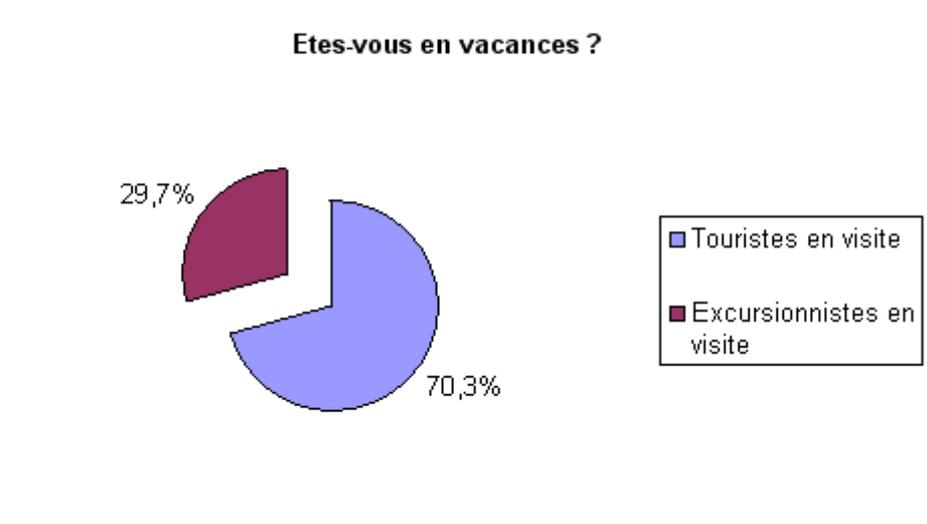
Toutes les autres nationalités sont peu fréquentes, on peut noter les Suisses, les Danois et les Espagnols.

³ CCVH = Communauté de communes Vallée de l'Hérault



2.3.3.2 Les autres questions permettant de qualifier les visiteurs

A la question « Etes-vous en vacances ? et si oui, dans quelle commune séjournez-vous ? », plus de 7 personnes sur 10 ont répondu oui.

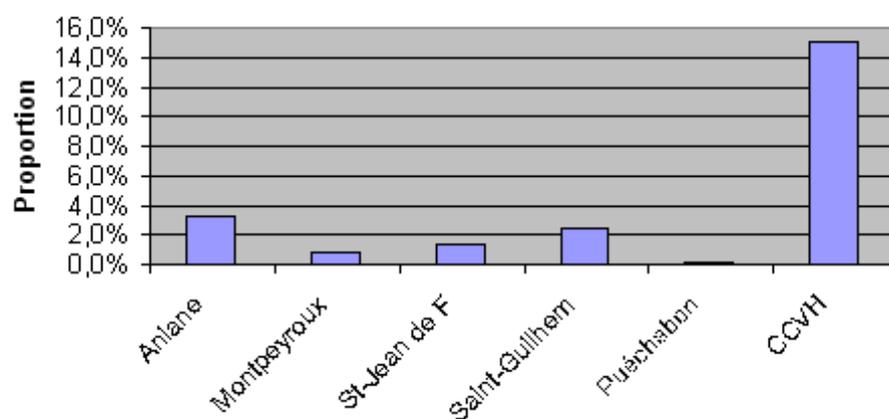


Parmi les communes de résidence des vacanciers en visite, les 5 communes du Grand Site représentent 8% de l'ensemble des réponses (voir graphique page suivante).

Les communes de la CCVH citées (25 sur 28) représentent au total 15% des lieux de séjour, Aniane et Gignac hébergeant près de 4 touristes sur 10.

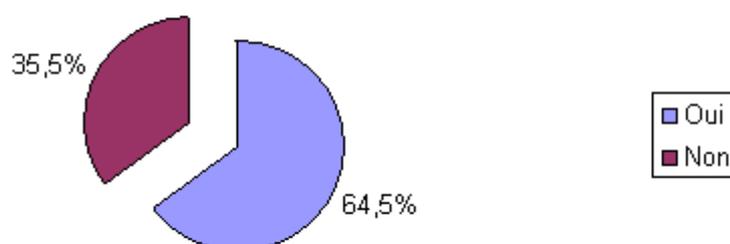
La grande majorité des lieux de vacances est concentrée sur le littoral de l'Hérault, dans le Gard et dans l'Aude.

Résidence de vacances = Grand Site (8%) et CCVH (15%)



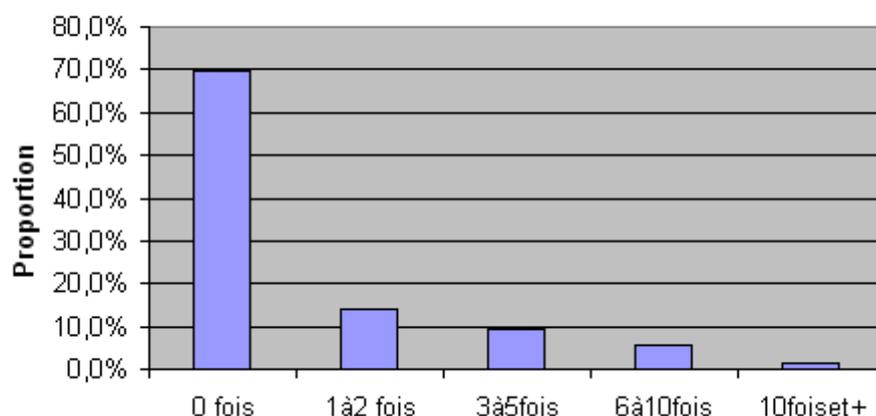
Les questions « Combien de fois êtes-vous venu sur le Site ? Combien de fois en été ? Combien de fois en hors été ? Reviendrez-vous ? » ont permis de vérifier s'il s'agissait d'une clientèle fidèle ou non.

S'agissait-il d'une première visite ?



Plus de 6 visiteurs sur 10 découvraient le site pour la première fois.

Nombre de visites déjà faites en été

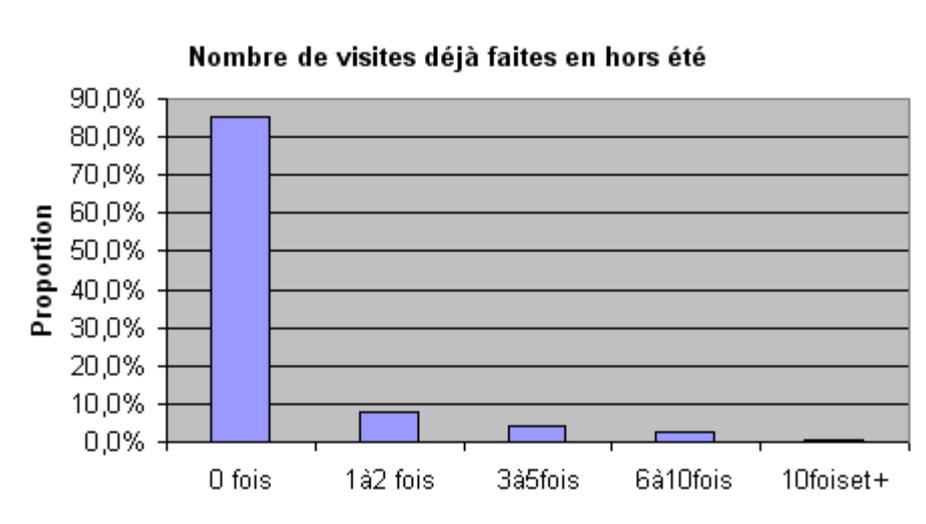


Sur la période estivale (du 15 juin au 15 septembre), la part des premières visites est importante (près de 70%).

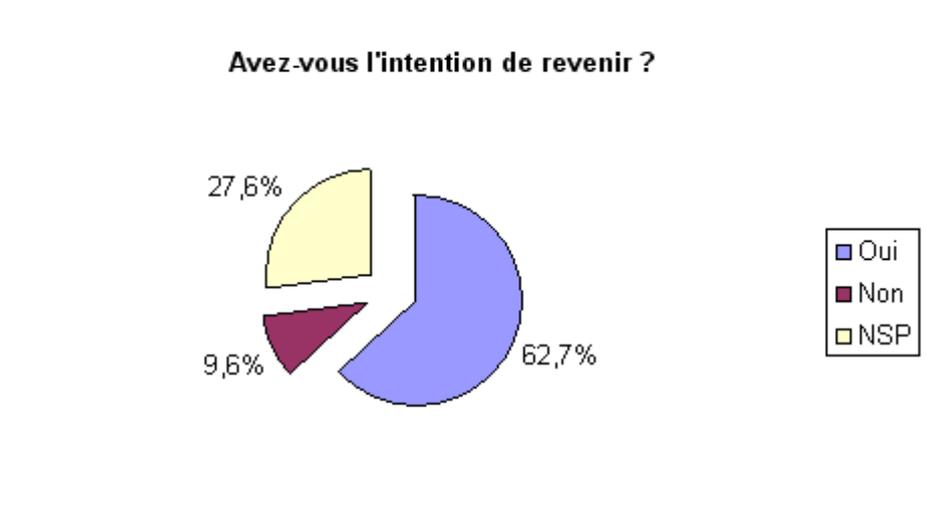
Les habitués eux ont en moyenne effectué 6 visites sur ce laps de temps, le motif baignade leur étant sans doute souvent associé.

La part des personnes

enquêtées qui ne sont pas venus en hors saison (soit le reste de l'année puisque la question portait sur la dernière année) est très importante – plus de 85%.



En revanche, les fidèles du hors saison fréquentent régulièrement le site avec plus de 6 visites en moyenne sur les 9 mois.

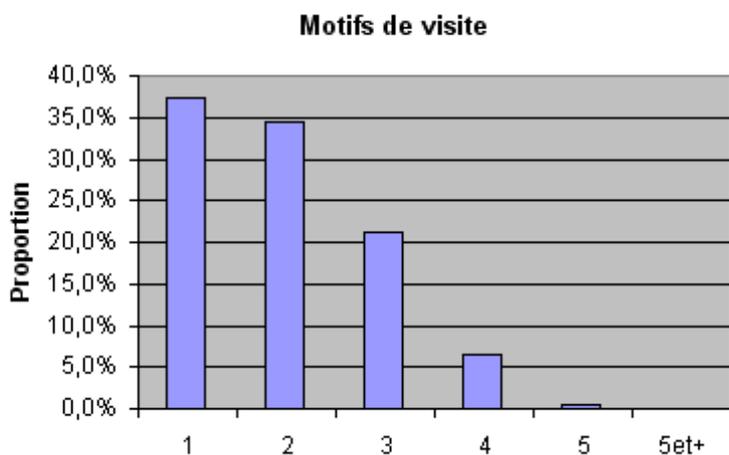


Une grande majorité des visiteurs ont déclaré avoir l'intention de revenir sur le Site des Gorges et de Saint-Guilhem (près de 63%).

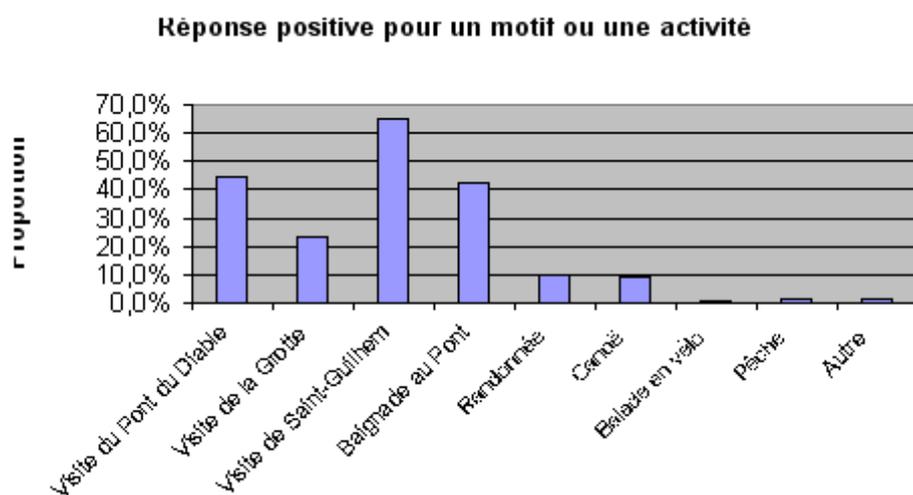
Près de 10% ont répondu expressément NON, les indécis comme souvent sont nombreux (plus du quart de la population enquêtée).

La question sur les activités pratiquées ou les motifs de visite lors de la journée nous apprend que les visiteurs sont moyennement dynamiques, en effet, la médiane se situe entre 1 et 2 (un peu en dessous de 1,5), ce qui sous-entend des programmes simples :

- Je me baigne au Pont du Diable,
- Je visite la grotte de Clamouse et le village de Saint-Guilhem,
- Je fais de la randonnée ou du canoë dans les gorges, etc.



Le motif unique est dominant (37,3%).



Commentaires :

L'arrêt sur le Pont du Diable et la visite des abords arrive au deuxième rang (près de 45% de visiteurs l'ont fait – 47,5% en été) après la visite du village de Saint-Guilhem qui reste l'objectif principal de venue dans les Gorges (65% en été comme en hors été).

La baignade au niveau du Pont (42% - près de 45% en été) et la visite de la Grotte (seulement 22%, mais 26,5% en été) sont les deux autres motifs de venue ayant mobilisé le visiteur.

Les activités sportives, randonnée et canoë entre 9 et 10%, se détachent très nettement de la pêche et la balade en vélo (respectivement 1,4 et 0,9%) ; il est vrai que le site ne se prête pas à la randonnée cycliste.

Si l'on traite les principales combinaisons de motifs, on apprend ce qui suit :

Principaux motifs uniques :

La visite de St-Guilhem = 17,2% du total ; la baignade au Pont du Diable = 13,6% ; la visite de la Grotte = 1,6% ; la visite du Pont = 0,7%.

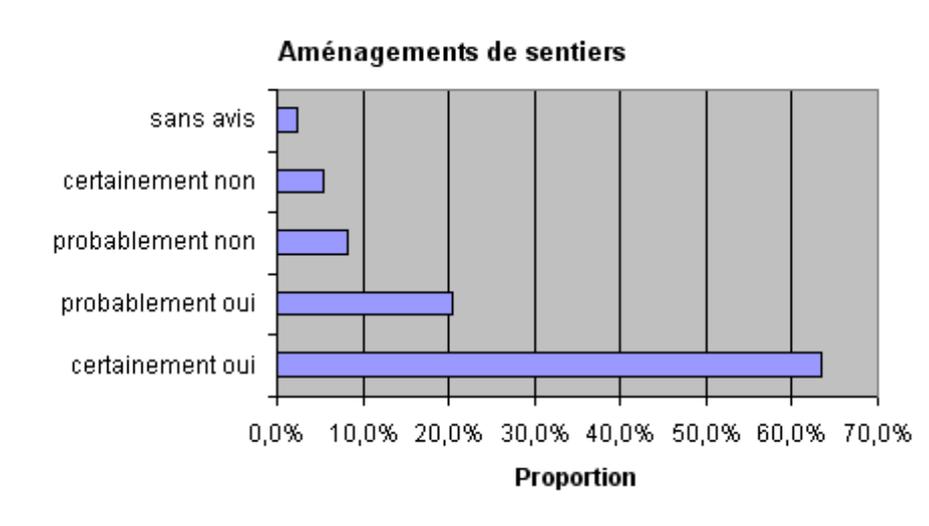
Principaux motifs combinés :

Baignade + Saint-Guilhem = 17% ; Grotte + Saint-Guilhem = 16,9% ; Baignade + Grotte + Saint-Guilhem = 4,9% ; Pont + Saint-Guilhem = 12,8% ; Pont + Grotte + Saint-Guilhem = 8,2%.

Ces résultats confirment que la raison principale de venue est la visite du village de Saint-Guilhem.

2.3.4 Les questions d'opinion sur les projets à l'étude

Une **première question** sur l'aménagement de sentiers réservés aux piétons (entre le Pont du Diable et Saint-Jean de Fos d'une part, et le Pont du Diable et Saint-Guilhem d'autre part) a été posée à tous les visiteurs interrogés.

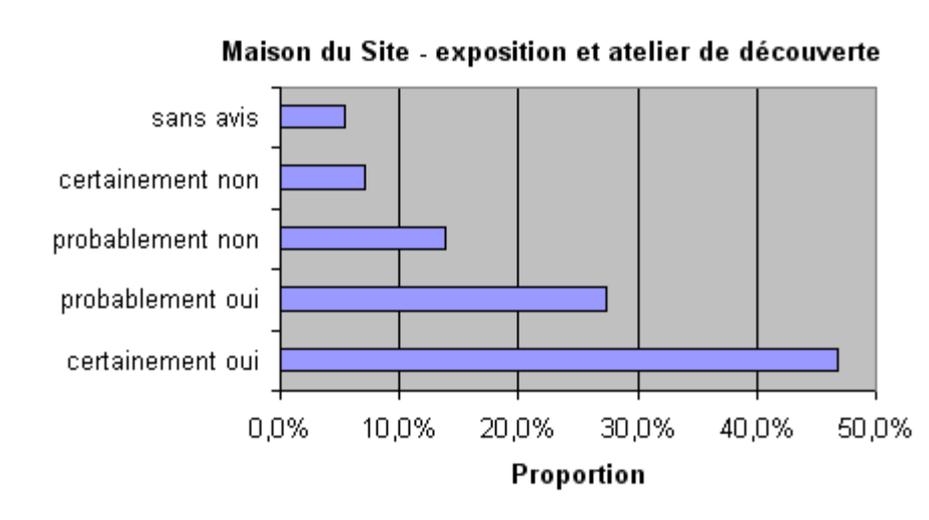


Les visiteurs sont favorables à ce projet, puisque le oui l'emporte avec près de 84%, mais seulement avec 81% chez les résidents du Languedoc, 78% chez les étrangers et avec 87% chez les résidents des autres régions françaises.

Les réponses 'certaines' représentent près de 69% du total, les indécis restant peu nombreux.

La **deuxième question** portait sur la création d'une 'Maison du Site' offrant différents équipements et services (exposition et atelier de découverte, restauration à base de produits régionaux, promotion et vente de produits locaux, dégustation de produits viticoles).

- **Exposition et atelier de découverte du site :**

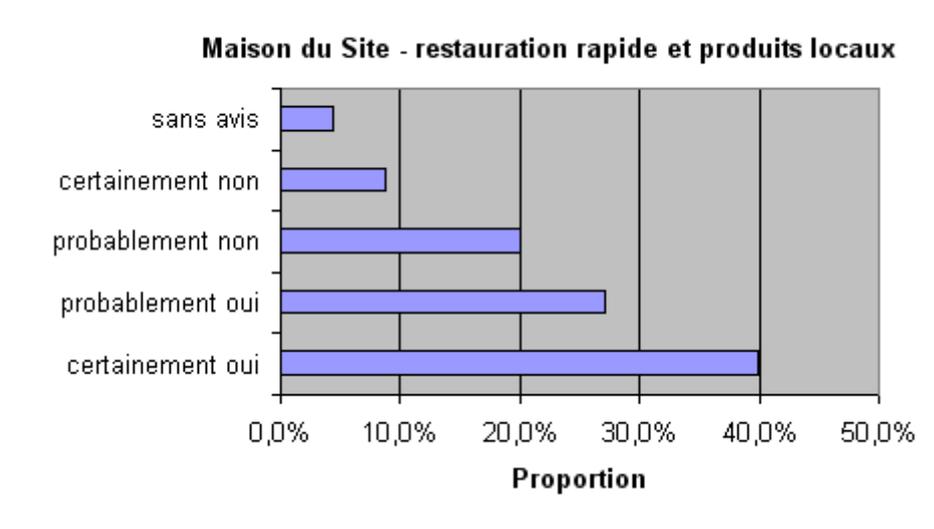


Les réponses favorables sont à nouveau très majoritaires (74,2%), toutefois la réponse 'certaine' n'obtient que 47% environ.

Les résidents du Languedoc sont à nouveau en retrait (seulement 67,6% se déclare favorable, et la réponse certaine n'obtient que 41,8%).

Les autres résidents en France sont plus favorables à ce projet (76%), ce sont les étrangers qui y voient le plus d'intérêt (79,3%).

◦ **Restauration rapide à base de produits locaux**

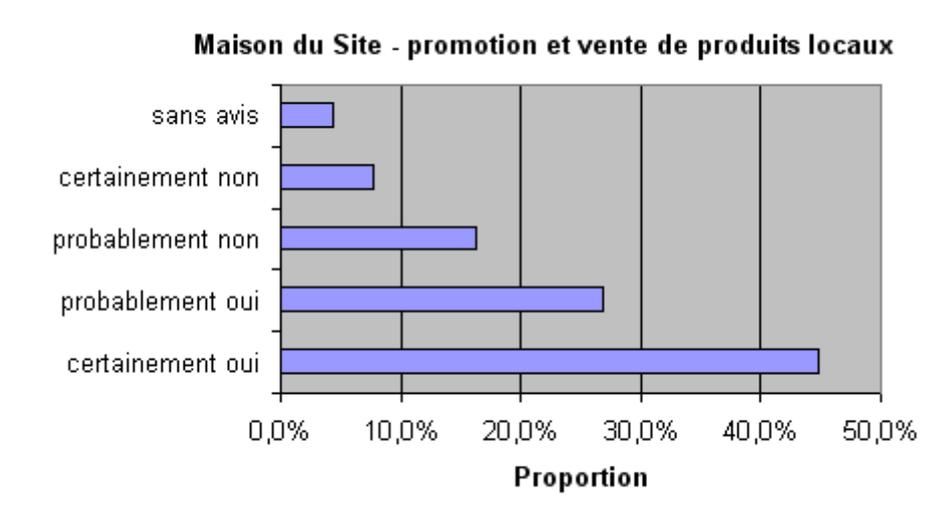


Les réponses positives sont toujours majoritaires, mais avec seulement 67% et un peu moins de 40% de réponses certaines, le projet ne semble pas soulever l'enthousiasme.

Chez les Languedociens, on est à nouveau en retrait : 60% d'opinion favorable, mais seulement 35% d'opinion affirmative.

Les autres résidents des régions françaises adhèrent plus à cette proposition : plus de 69% d'opinions positives, de même que les étrangers (près de 74% d'entre eux sont ouverts à l'idée).

◦ **Promotion et vente de produits locaux**

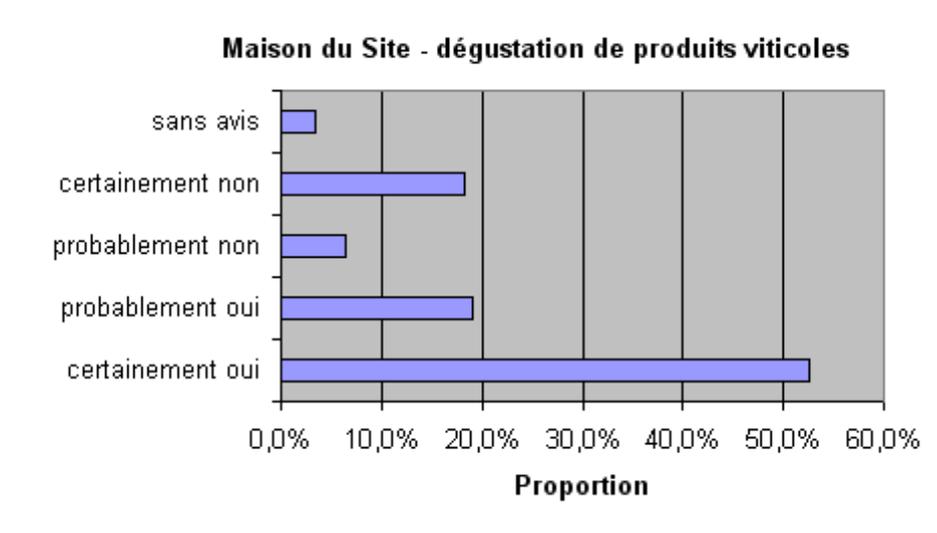


Les réponses positives dépassent les 71,5% ; la réponse 'oui certainement' atteint les 45%.

Les locaux sont encore en retrait avec 63% d'avis positifs ; ce sont à nouveau les autres résidents en France et les étrangers qui adhèrent au concept (75% pour les premiers et 74% pour les seconds).

◦ **Dégustation de**

produits viticoles



Près de 72% des personnes interrogées (dont la grande majorité est venue sur le site en voiture) sont prêtes à déguster des produits viticoles.

Il faut noter la part très importante des 'certainement non' (plus de 18%), mais aussi et a contrario la réponse majoritaire du 'certainement oui' (plus de 52%).

Même ce projet n'est pas bien accueilli par les Languedociens (environ 65,4% approuvent), et il l'est beaucoup mieux par les autres résidents des régions françaises (74,2%).

Les étrangers sont beaucoup plus enthousiastes sur ce point (plus de 78%).

La **troisième question** concernait les problèmes de circulation et de sécurité et de stationnement.

L'objectif des gestionnaires du site est de créer un parking payant au Pont du Diable (avec possibilité d'abonnement pour les habitués) et d'offrir le service d'une navette gratuite pour atteindre le Pont du Diable, la Grotte de Clamouse et le village de Saint-Guilhem. Des mesures incitatives seront prises, en maintenant à Saint-Guilhem une offre de stationnement payante (4,5€ en moyenne) et en rendant impossible le stationnement le long de la RD4.

Les personnes se voyaient proposer un des deux scénarii suivants :

1. parking à 2€ (ou abonnement à 6€)
2. parking à 3€ (ou abonnement à 9€)

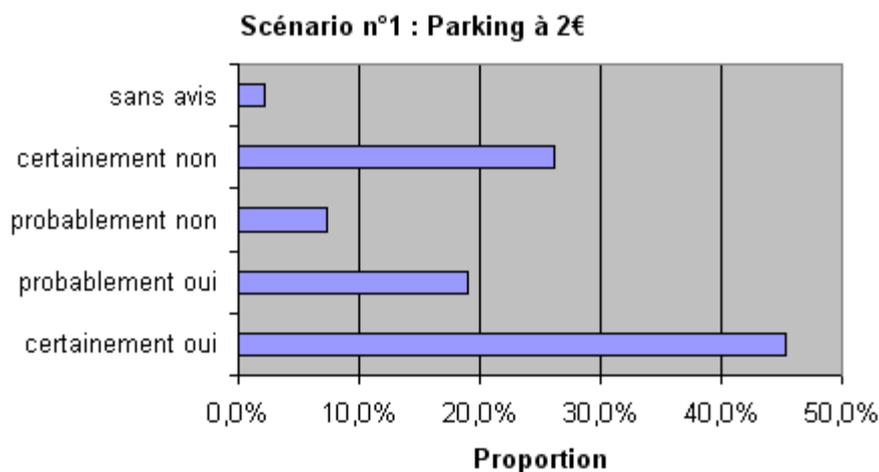
En cas de réponse positive, une deuxième question concernait l'utilisation éventuelle de la navette pour se déplacer sur l'ensemble du site.

Scénario n°1 :

Nombre de personnes ayant répondu au scénario = 49,3%

Scénario n°2 :

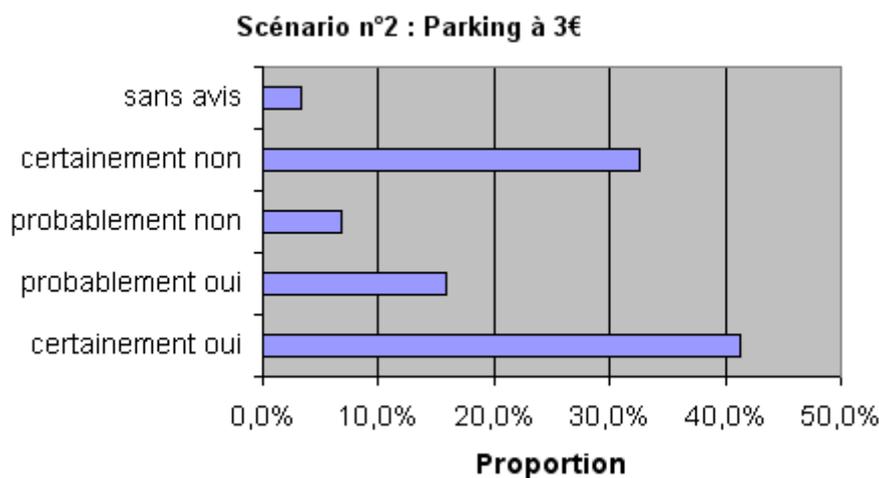
Nombre de personnes ayant répondu au scénario = 50,7%



Près des deux tiers des visiteurs acceptent l'idée de payer 2€ en entrée de site pour stationner ; ils sont plus de 45% à être affirmatif.

Il faut noter la part très importante des 'certainement non' (plus de 26%), il est vrai qu'actuellement en entrée de site le parking existant est gratuit, seuls les parkings du village de Saint-Guilhem sont payants.

Parmi ceux qui ont répondu favorablement, soit 64,4% des interrogés, près de 96% se sont déclarés favorable à la navette.



Moins de 60% des personnes ont réagi favorablement (57,3%) ; le péage à 3€ est accepté par la majorité, mais on constate que le refus catégorique a la part plus importante observée dans toutes les questions d'opinion (près de 33% d'avis très négatifs) .

Le seuil critique du péage semble se situer autour de 2,5€

A la question sur la navette, 96,5% des personnes se sont montrées intéressées, soit autant que dans le premier scénario.

3 Annexes

3.1 Questionnaire

ST GUILHEM-LE-DESERT- ETUDE DE FREQUENTATION

Date : Tranche horaire : Nom enquêteur :

Bonjour, c'est une enquête de fréquentation pour améliorer l'accueil des visiteurs sur le site :

Question Filtre pour le secteur St Guilhem : commencer l'interview en demandant si la personne est résidente ou travaille sur le site car ceux-ci ne sont pas concernés par le questionnaire.

Q1 - Où est stationné votre véhicule actuellement ?

Pont du Diable	1	Grotte de Clamouse	2	St Guilhem-le-Désert	3
----------------	---	--------------------	---	----------------------	---

Q2 - Mode de transport ?

VOITURE	1	Camping Car	2	Autocar	3	Moto	4
---------	---	-------------	---	---------	---	------	---

Q2.1 - SI Réponse VOITURE , Quelle est la nature du stationnement ?

Gratuit Autorisé	1	Gratuit Interdit	2	Payant	3
------------------	---	------------------	---	--------	---

Q3 - Nombre d'occupants ?

Adultes		Enfants	
---------	--	---------	--

Q4 - Votre lieu de résidence principale ?(commune + N° dépt ou Pays)

Q5 – Etes-vous en vacances?

OUI	1	NON	2
-----	---	-----	---

Q5.1 - Si OUI, Ou habitez-vous pendant vos vacances ?(commune + N° dépt)

Q6 - Combien de fois êtes-vous venu depuis un an ? (indiquer le nombre en été et hors saison)

En été du 15/06 au 15/09		Hors saison du 15/09 au 15/06		C'est la première fois	
-----------------------------	--	----------------------------------	--	------------------------	--

Q7 - Avez vous l'intention de revenir cette année ou l'année prochaine ?

OUI	1	NON	2	NE SAIS PAS	3
-----	---	-----	---	-------------	---

Q8 - Quelles sont les activités que vous avez faites ou que vous allez faire ? (plusieurs réponses possibles)

Visite Pont du Diable	1	Canoë	6
Visite Grotte de Clamouse	2	Ballade en vélo	7
Visite St Guilhem (village)	3	Pêche	8
Baignade au Pont	4	Autre	9
Randonnée	5		

**Q9 - Les gestionnaires du site envisagent la création de sentiers aménagés réservés aux piétons entre : - 1/ le Pont du Diable et Saint Jean de Fos (1km)
- 2/ le Pont du Diable et Saint Guilhem (4km) :**

	certainement oui	probablement oui	probablement non	certainement non	Sans Opinion
Est-ce que vous emprunterez ces chemins ?					

Q10 - CREATION DE LA MAISON DU SITE

Les gestionnaires du site envisagent la création d'une maison du site à proximité du Pont du Diable. Il s'agira d'un lieu d'accueil et d'information à l'intention des visiteurs, mais aussi un lieu de valorisation de l'ensemble du territoire de la Vallée de l'Hérault :

Parmi la liste des équipements et services suivants lesquels pourriez-vous utiliser ?

	certainement oui	probablement oui	probablement non	certainement non	Sans Opinion
1- Une exposition et des ateliers de découverte du site					
2- Un espace de restauration rapide proposant en priorité des produits de la région					
3- Un espace de promotion et de vente de produits locaux					
4- Un espace de dégustation de produits viticoles					

Q11 QUESTION SUR LE STATIONNEMENT

Pour améliorer les conditions et la sécurité des usagers et mettre en valeur le site, les gestionnaires envisagent de réorganiser le stationnement. Désormais les possibilités seront :

- Des parkings à St Guilhem le Désert autour de 4,50 € avec peu de places offertes.
- Il ne sera plus possible de stationner le long de la route départementale.
- Au Pont du diable - parking actuel supprimé - un nouveau parking sera aménagé :
 - ✓ Ce parking sera payant avec la possibilité de prendre un abonnement annuel dont le montant sera environ trois fois le prix d'une entrée.
 - ✓ Ce parking permettra l'accès gratuit à une navette pour tous les passagers du véhicule. Il y aura 3 arrêts : au Pont du diable, à la grotte de Clamouse et au village de St Guilhem.

Caractéristique de la navette si besoin de préciser :

- En service tous les jours du 15/07 au 15/09.
- Passage toutes les 10 minutes en période de pointe.

Dans ces conditions, si vous revenez sur le site :

	certainement oui	probablement oui	probablement non	certainement non	Sans Opinion
SCENARIO 1 = Px à 2€ / Ab à 6€ A 2€ l'entrée, envisagez-vous de stationner sur ce nouveau parking ? <i>Si oui</i> , envisagez-vous de prendre la navette gratuite pour vous déplacer vers un autre point du site ?					
SCENARIO 2 = Px à 3€ / Ab à 9€ A 3€ l'entrée, envisagez-vous de stationner sur ce nouveau parking ? <i>Si oui</i> , envisagez-vous de prendre la navette gratuite pour vous déplacer vers un autre point du site ?					

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION – FIN DU QUESTIONNAIRE.

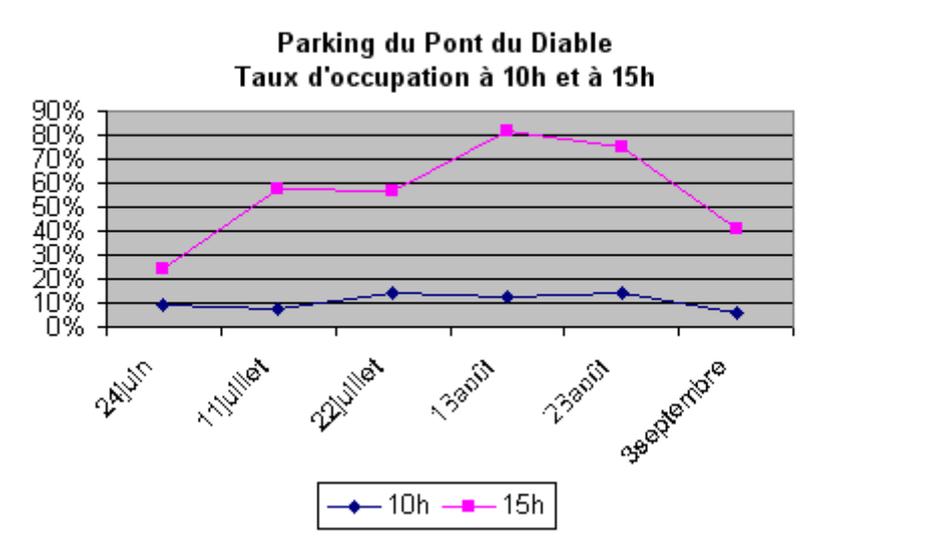
3.2 Le volet stationnement

Les relevés par pavillon n'ont été réalisés qu'à 10h et à 15h, cela permet d'avoir une estimation de la demande sur les quatre parkings suivants à deux moments différents de la journée. Cela en revanche ne permet d'en déduire une fréquentation globale.

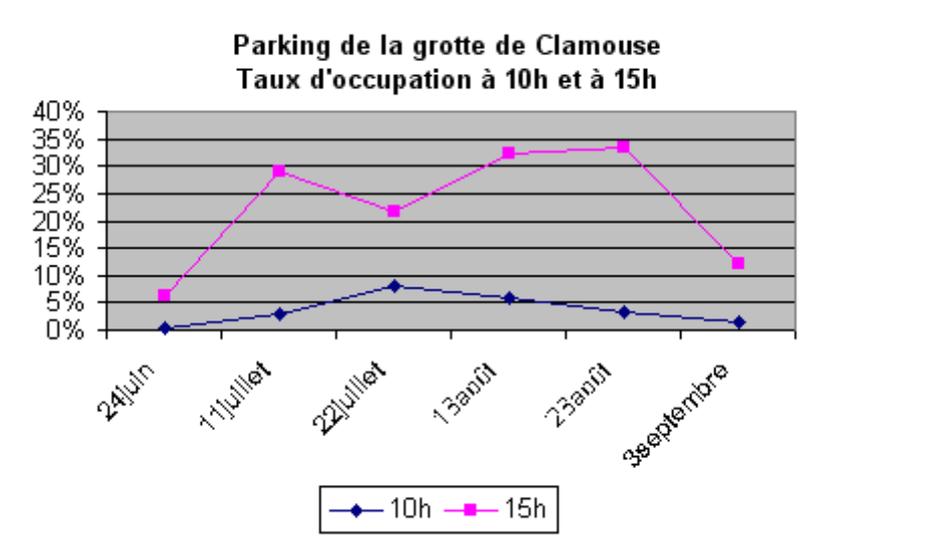
Il faut constater que 10h le matin n'est pas une heure vraiment représentative de la pointe.

Les données présentées ci-dessous sont exploitées pour les 6 dates du plan de sondage.

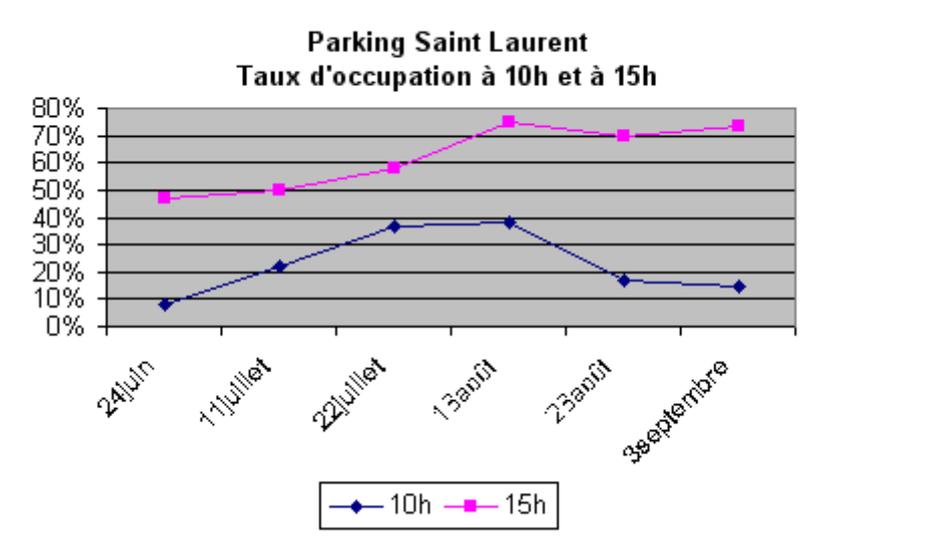
- Le parking du Pont du Diable offrant 260 places, c'est, parmi les 6 dates, celle du 13 août à 15h où l'occupation maximale a été observée avec 213 véhicules en stationnement.



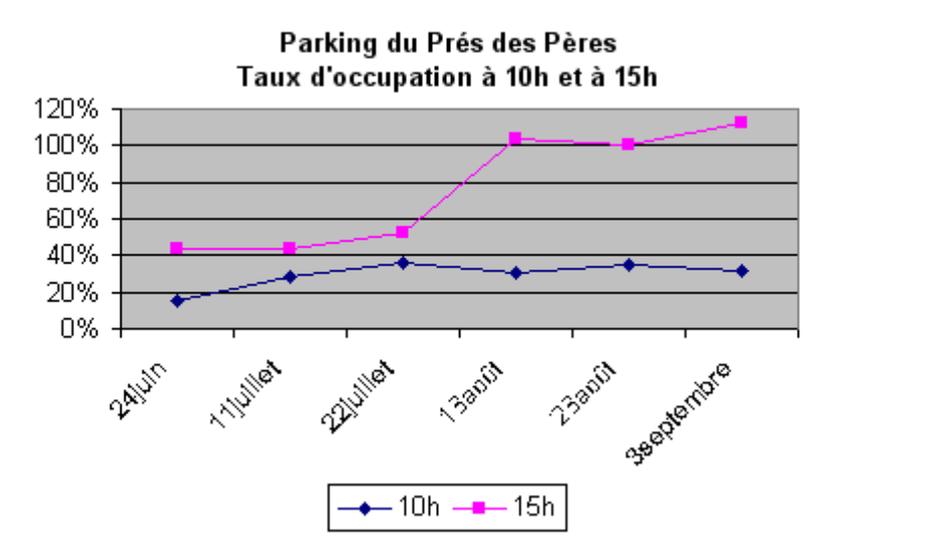
- Le parking de Clamouse offrant 245 places (parking dédié plus le long de la RD4), c'est, parmi les 6 dates, celle du 23 août à 15h où la fréquentation maximale a été constatée, mais avec 82 véhicules seulement.



- Le parking Saint-Laurent offre 60 places, et parmi les 6 dates c'est celle du 13 août à 15h où l'occupation a été la plus forte, avec 45 véhicules.



- Le parking du Près des Pères qui offre 270 places matérialisées, mais un espace supplémentaire, avec des places non marquées au sol, est également utilisé et a vu plus de 300 véhicules présents à 15h le 3 septembre. L'occupation y est maximale en août comme en septembre.



Lors des interviews, une question concernait la nature du stationnement.

Les résultats montrent que la part du stationnement autorisé gratuit est majoritaire, et que visiblement la part du stationnement interdit est sous-estimée, de rapides observations l'ont montré, il est vrai que le « fraudeur » ne se déclare pas volontiers.

